

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 12 et 13 DECEMBRE 2016****Point 3.1.2 de l'ordre du jour****Centre de renfort – remplacement de l'échelle automobile****1. Introduction**

Selon un courrier du 2 juin 2016, l'ECAB projette actuellement l'acquisition de plusieurs véhicules de type « échelle pivotante automobile ». Le remplacement du véhicule du centre de renfort de Bulle, datant de 2000, fait partie de cette planification. Cette échelle sera utilisée pour des interventions de sauvetage.

**2. Elaboration du cahier des charges**

Le Département Prévention et Intervention de l'ECAB (DPI), dans un souci d'efficience, souhaite établir une ligne cantonale en élaborant un cahier des charges prédéfini en fonction de l'utilisation des différents véhicules d'intervention. Pour ce faire, un groupe de travail, composé de différents membres des principaux corps de sapeurs-pompiers, a été mis sur pied. Les travaux d'élaboration de ce cahier des charges n'ont pas encore débuté.

**3. Budget**

Le budget estimatif de cet achat est devisé à Fr. 1'000'000.00. La répartition des coûts se fera à 75 % à charge de l'ECAB et 25 % à charge des communes de Bulle et Riaz, soit :

· Investissement	Fr. 1'000'000.00
· ./.. prise en charge de l'ECAB 75% sur Fr. 1'000'000.00	Fr. - 750'000.00
· ./.. participation Commune de Riaz	<u>Fr. - 25'000.00</u>
<b>Coût à charge de la Ville de Bulle (22.5 %)</b>	<b>Fr. 225'000.00</b>

**Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 225'000.00 pour l'achat de ce véhicule.**

**Financement** : par emprunt de Fr. 225'000.00 auprès d'un établissement financier

**Amortissement** : 15 % par année, dès 2018

**Intérêts** : 2 % par année

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

**Le Syndic**  
**Jacques Morand**

**Le Secrétaire général**  
**Jean-Marc Morand**